



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE de l'ASP fondatrice

16 juin 2014

A l'Ecole du Val-de-Grâce

L'Assemblée Générale ordinaire de l'ASP fondatrice s'est tenue le lundi 16 juin 2014 à l'amphithéâtre Rouvillois à l'Ecole du Val-de-Grâce, selon l'ordre du jour transmis avec les convocations en date du 26 mai 2014.

Le Président Jean-François COMBE ouvre la séance à 15 h 00, au lieu de 14 h 00, Monsieur Martin HIRSCH, directeur de l'AP-HP ayant du, pour des raisons d'agenda, avancer son intervention.

110 personnes participent à l'Assemblée Générale Ordinaire, dont 74 bénévoles adhérents et 42 procurations, soit 116 voix, le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer.

1. Nomination de deux scrutateurs

L'assemblée valide la nomination des scrutateurs : Françoise Sarrazin et Laurence Carbonnier.

2. Approbation du rapport d'activité portant sur l'année 2013

Le Président remercie l'Ecole du Val-de-Grâce d'avoir bien voulu accepter que l'Assemblée Générale de l'ASP fondatrice puisse se tenir au sein de ce lieu prestigieux, d'autant plus que notre association fête ses 30 ans.

Le Président présente et commente ensuite le rapport d'activité de l'année 2013.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le rapport d'activité de l'année 2013.

3. Examen des comptes de l'exercice 2013, rapport du Trésorier, rapport du Commissaire aux comptes, approbation des comptes

Le compte de résultat de l'exercice 2013 est commenté par le Trésorier de l'association, Jean-François PRADILLON. Les produits d'exploitation s'élèvent à 558 K€ contre 494 K€ en 2012. Les charges d'exploitation s'élèvent à 706 K€ contre 611 K€ en 2012. Le résultat d'exploitation est donc négatif de 126 K€ contre un résultat négatif de 32 K€ en 2012.

Cette année le déficit opérationnel n'est en effet pas compensé par la reprise de provision de 78 K€ constituée en 2011 pour moins-value virtuelle de titres.

Après avoir entendu le rapport du Trésorier et du Commissaire aux comptes, l'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le compte de résultats et le bilan ainsi que le rapport financier de l'exercice 2012.

4. Quitus aux administrateurs

L'Assemblée Générale donne à l'unanimité quitus au Président, au Conseil d'Administration et au Bureau de leur gestion en 2013.

5. Présentation et approbation du budget 2014

Après présentation du budget prévisionnel pour l'exercice 2014 pour un montant de 700 K€, l'Assemblée approuve à l'unanimité les hypothèses du budget 2014.

6. Renouvellement des mandats et élection d'un administrateur

Après dépouillement des bulletins de vote sont :

- renouvelés : Brigitte **ATCHIA**, Noële **de BUYER**, Danièle **LECOMTE**, Bernard **LEGRIS**, François **MAYU**, Dominique **SENASSON**.

- élus : Pierre **CHASSEGUET** (bénévole d'action), Jean-Jacques **MAUDET** (accompagnant bénévole) et Marie-Louise **BRILLARD** (représentante des salariés avec voix consultative).

7. Fixation des cotisations 2014

L'Assemblée décide à l'unanimité de laisser la cotisation 2014 inchangée à 10 euros pour les bénévoles d'accompagnement et de structure et de 40 euros pour les donateurs.

L'Assemblée générale a été suivie par les interventions des anciens Présidents, de nos partenaires, mais ont été également relatés le regard des proches, des accompagnants bénévoles et le regard du Président actuel sur : l'ASP fondatrice de demain.

Cette journée pour célébrer les 30 ans de l'ASP fondatrice s'achèvera par une visite de l'exposition « Talents de bénévoles » suivie d'une collation en salle Capitulaire

L'Assemblée est levée à 16 heures

Jean-François COMBE

Président de l'ASP fondatrice